



**CONVENTION SUR  
LES ESPÈCES  
MIGRATRICES**

Distribution : Générale

UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.7(b)  
9 juin 2017

Français  
Original : anglais

12ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017  
Point 25.1 de l'ordre du jour

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE  
L'ÂNE SAUVAGE D'AFRIQUE (*Equus africanus*)  
À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

Résumé :

Le Gouvernement d'Éthiopie présente la proposition ci-jointe\* pour l'inscription de l'Âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus*) à l'Annexe I de la CMS.

Une proposition pour l'inscription du même taxon aux Annexes I et II de la CMS a été soumise de manière indépendante par le Gouvernement de l'Érythrée. La proposition est reproduite dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.7(a)

\*Les dénominations géographiques employées dans le présent document n'impliquent d'aucune manière l'expression de quelque opinion que ce soit de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire ou d'une région, ou concernant la délimitation de leurs frontières. Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité de son auteur.

## PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE L'ÂNE SAUVAGE D'AFRIQUE (*Equus africanus*) À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION

### A. PROPOSITION

Inscription de toutes les sous-espèces de l'Âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus*) à l'Annexe I de la Convention sur la conservation des espèces fauniques migratrices.

**B. AUTEUR DE LA PROPOSITION :** Gouvernement d'Éthiopie

### C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION

#### 1. Taxonomie

- 1.1 Classe Mammifère
- 1.2 Ordre Périssodactyles
- 1.3 Famille Équidés
- 1.4 Genre, espèce ou sous-espèce, y compris auteur et année  
*Equus africanus* Heuglin et Fitzinger, 1866  
*E. a. africanus* Heuglin et Fitzinger, 1866  
*E. a. somaliensis* Noack, 1884

1.5 Synonymes scientifiques : *Equus asinus*

1.6 Nom(s) vernaculaire(s), dans toutes les langues utilisées par la Convention

- Anglais : African wild ass, Somali wild ass, Nubian wild ass
- Français: Âne sauvage d'Afrique
- Espagnol : Asno Salvaje de Africa
- Allemand: Africanischer Wildesel
- Éthiopie: Dibakoli/Baro Denen (Afar)/Gumburi (Issa)
- Érythrée : Dibokoli (Afar)
- Somalien : Gumburi (Issa)

#### 2. Vue d'ensemble

L'Âne sauvage d'Afrique est l'équidé sauvage le plus menacé du monde. C'est un herbivore non ruminant de grande taille qui vit dans un climat sec très chaud et en terrain accidenté. Cette espèce pourrait servir d'espèce « phare » pour la conservation des écosystèmes du désert et de leur biodiversité. Ces habitats arides abritent également des populations humaines qui sont exposées aux risques des climats extrêmes. Les pasteurs nomades locaux seront étroitement associés à la conservation de la faune. Ils sont en mesure de participer à la gestion de la conservation dans leurs régions et d'en tirer profit.

#### 3. Migrations

##### 3.1 Types de déplacement, distance, la nature cyclique et prévisible de la migration

L'estimation de la différenciation de la population (FST) parmi les populations érythréennes et éthiopiennes était faible, soit 0,10 ( $P < 0,05$ ), ce qui confirme un scénario de faible différenciation génétique et l'absence d'une structure géographique claire de la population. Une migration historique bidirectionnelle et une migration récente ont été détectées chez les populations éthiopiennes et érythréennes (Rosebom et al. 2017).

##### 3.2 Proportion de la population migrante et raison pour laquelle il s'agit d'une proportion significative

Les analyses génétiques des échantillons de matières fécales recueillis en Éthiopie et en Érythrée indiquent un mouvement historique et bilatéral entre les deux populations. Des analyses du polymorphisme des microsatellites ont été effectuées pour évaluer les niveaux de

diversité génétique, la structure de la population et les paramètres démographiques. Les résultats ont révélé l'absence de structuration géographique chez l'Âne sauvage d'Afrique existant en Éthiopie et en Érythrée. La FST (estimation de la différenciation génétique de la population) parmi ces populations a été estimée à 0,10 ( $P < 0,05$ ), un résultat qui confirme un scénario de faible structure de population. Une migration historique bidirectionnelle et une migration récente ont été détectées chez les populations éthiopiennes et érythréennes. Une migration récente a été détectée ; deux individus appartenant à la population éthiopienne ont été identifiés comme des immigrants de première génération en provenance d'Érythrée et un individu appartenant à la population érythréenne a été identifié comme un immigrant éthiopien de première génération. Les analyses génétiques indiquent qu'il existe une connectivité à long terme entre les populations éthiopienne et érythréenne (Rosebom et al. 2017).

#### 4. Données biologiques (autres que la migration)

##### 4.1 Répartition (actuelle et passée)

###### a) Répartition historique

L'Âne sauvage d'Afrique était initialement répandu des montagnes de l'Atlas marocain en Afrique du Nord aux zones arides soudanaises et somaliennes (Sidney 1965, Ansell 1974, Kimura 2010). Il convient de traiter le dossier historique avec prudence car sur le terrain, il peut s'avérer très difficile de faire la distinction entre l'Âne sauvage d'Afrique et les ânes sauvages.

La partie nord de la zone a été occupée par l'Âne sauvage de l'Atlas disparu (Groves, 1986). Bien que des ânes aient été signalés dans le nord du Tchad, dans le sud de l'Algérie et dans le massif du Hoggar du Sahara central, il s'agit probablement d'ânes sauvages.

L'Âne sauvage de Nubie, *E. a. africanus*, vivait dans le désert de Nubie du nord-est du Soudan, de l'est du Nil aux rives de la mer Rouge et au sud de l'Atbara et dans le nord de l'Érythrée (Watson, 1982). Au cours des vols aériens dans les années 70, des Ânes sauvages ont été aperçus dans la vallée de Barka en Érythrée et dans la zone frontalière entre l'Érythrée et le Soudan (Klingel, 1980 ; Watson, 1982). Il n'y a pas de documentation récente sur l'Âne sauvage de Nubie, mais il se peut qu'il soit toujours présent dans le nord de l'Érythrée.

L'Âne sauvage de Somalie, *E. a. somaliensis*, a été retrouvé dans le désert de Danakil en Érythrée, à Djibouti et le désert de Danakil, et la vallée de l'Awash au nord-est de l'Éthiopie. En Somalie, on les retrouve de Berbera, Meit et Erigavo au nord jusqu'à la vallée de Nugaal (Yalden et al. 1986 ; Moehlman, 2002 ; Moehlman et al. 2013 ; Groves, 2002).

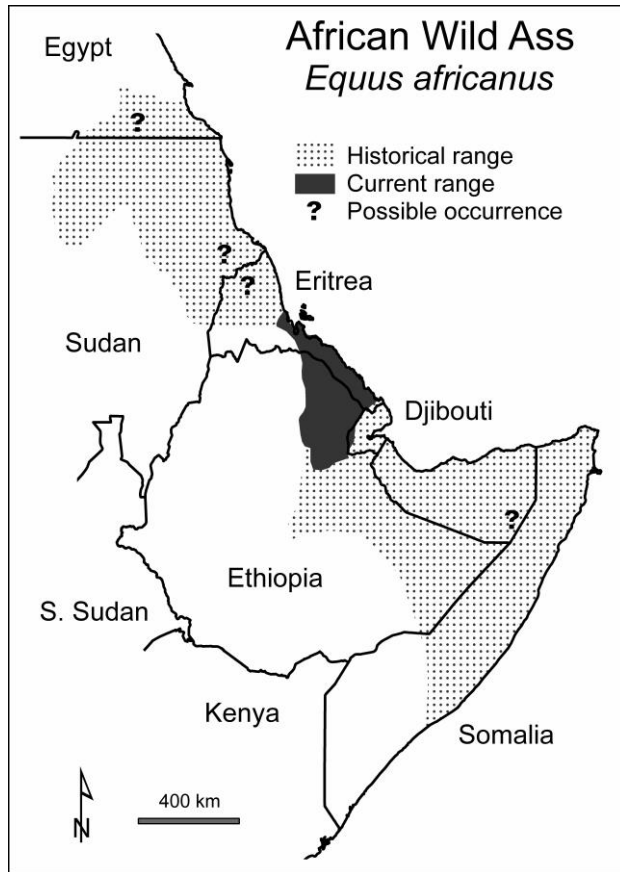
Le catalogue des mammifères d'Éthiopie (1986) de Yalden et al. présente la revue de la littérature historique la plus complète sur la répartition de l'Âne sauvage d'Afrique. Il n'y a pas de consensus dans la littérature scientifique sur la réponse à la question de savoir si l'Âne sauvage d'Afrique est une espèce dont la répartition est constante ou s'il existe des sous-espèces valides (Ansell, 1971 ; Groves et Willoughby, 1981 ; Yalden et al. 1986, 1996 ; Gentry et al. 1996 ; Grubb, 2005). Selon Watson (1982), il y avait une population semi-continue allant du nord de la Somalie à l'Éthiopie et peut-être à travers l'Érythrée et au Soudan. Mais la recherche sur l'ADN ancien indique que l'Âne sauvage de Nubie est l'ancêtre de l'âne domestique (Kimura et al. 2010) et cette recherche a également conclu que, selon l'ADN mitochondrial, l'Âne sauvage de Nubie était distinct de l'Âne sauvage de Somalie.

On trouve l'Âne sauvage d'Afrique en Érythrée et en Éthiopie, et certains animaux peuvent être toujours présents à Djibouti, au Somaliland, au Sool, au Sanag, au Puntland, en Somalie, au Soudan et en Égypte. Mais il n'y a pas d'informations récentes disponibles (Moehlman et al. 2016, figure 1). Yalden et al. (1996) les a observés à une altitude de 1 500 m en Éthiopie.

###### b) Répartition actuelle de la population

On retrouve actuellement l'Âne sauvage d'Afrique dans le désert de Danakil en Éthiopie et en Érythrée dans une aire de répartition d'environ 23 000 km<sup>2</sup>.

Les niveaux de diversité génétique, la structure de la population et les paramètres démographiques ont été évalués en utilisant des données génotypiques provenant de 10 marqueurs de polymorphisme des microsatellites. Les résultats ont révélé l'absence de structuration géographique chez l'Âne sauvage d'Afrique existant en Éthiopie et en Érythrée. La population érythréenne présentait les valeurs les plus élevées de diversité génétique ( $HE = 0,63$  ;  $Na = 4,7$ ). La taille effective de la population pour les populations éthiopienne ( $Ne = 26,2$ ) et érythréenne ( $Ne = 25,6$ ) était faible, ce qui confirme leur extrême vulnérabilité. Il n'y avait aucune preuve d'hybridation dans la population sauvage. Cependant, un âne domestique en Érythrée a été identifié comme hybride de première génération (Rosenbom et al. 2017).



**Figure 1.** Répartition historique et actuelle de l'Âne sauvage d'Afrique (Moehlman et al. 2016)

#### 4.2 Population (estimations et tendances)

##### *Éthiopie*

En 1970-1971, Klingel et Watson ont effectué une enquête aérienne sur les régions de Teo (5 280 km<sup>2</sup>), de Tendaho-Serdo (4 270 km<sup>2</sup>) et du lac Abbe (6 650 km<sup>2</sup>). Klingel (1980) a estimé la population d'Âne sauvage d'Afrique à un total de 3 000, soit 18,6 individus par 100 km<sup>2</sup> (Klingel, 1972). La région de Teo, qui fait maintenant partie du Parc national de Yangudi-Rassa, présentait la plus forte densité, avec 30 Ânes sauvages d'Afrique par 100 km<sup>2</sup>. Cependant, selon Watson (1982), il s'agissait d'un sous-dénombrement et que la population était comprise entre 6 000 et 12 000 individus.

En 1976, Stephenson (1976) a effectué un dénombrement total aérien dans certaines de ces mêmes régions et a rapporté des estimations de 675 individus dans le Parc national de Yangudi-Rassa, soit environ 21 Ânes sauvages d'Afrique par 100 km<sup>2</sup>. Il a enregistré 725 individus dans le sud de Danakil et 75 dans la dépression de Danakil. Si ces chiffres suggèrent que la population a fortement diminué, il n'en demeure pas moins qu'ils ne sont pas comparables en raison du fait qu'ils étaient tirés de différentes méthodes d'enquête.

En janvier 1994, Moehlman et Kebede ont mené une enquête de terrain dans le Parc national de Yangudi-Rassa, mais aucun âne sauvage n'a été observé, bien que les éleveurs locaux d'Issa aient signalé qu'ils étaient présents, mais rares et qu'ils présentaient une densité approximative bien inférieure à un animal par 100 km<sup>2</sup> (Moehlman, 1994 ; Kebede, 1995). Les éleveurs d'Issa utilisaient le Parc national de Yangudi-Rassa, et dans certaines régions, leurs troupeaux de moutons et de chèvres dépassaient 50 têtes par km<sup>2</sup> (Thules, 1995). Les enquêtes menées de 1994 à 1998 sur une superficie de 2 000 km<sup>2</sup> ont indiqué qu'il y avait environ 0,5 âne sauvage par 100 km<sup>2</sup> (Moehlman, 2002). En 2007, Kebede et ses collaborateurs ont mené une enquête dans l'aire de répartition historique de l'Âne sauvage d'Afrique en Éthiopie (Kebede et al. 2007) et ont déterminé qu'ils ont disparu du Parc national de Yangudi-Rassa et de la Région somalienne et que la seule population restante se trouvait dans la région Nord-Est de l'Afar. Le nombre total d'ânes sauvages observés au cours de cette enquête était de 25 sur une superficie de 4 000 km<sup>2</sup>, ce qui donne une densité de 0,625 animal par 100 km<sup>2</sup>. En 2009 et 2010, Kebede (2013) a effectué des enquêtes de terrain trimestrielles dans l'aire de répartition de l'Âne sauvage d'Afrique et a échantillonné 17 % de ladite aire en Éthiopie (12 300 km<sup>2</sup>). L'estimation de la densité a été calculée en appliquant la formule  $D = N/A$  dans laquelle « D » désigne la densité, « N » le nombre total d'individus enregistrés et « A » la zone d'échantillonnage (en km<sup>2</sup>). Ensuite, le résultat obtenu a été extrapolé à l'habitat approprié déterminé en utilisant le modèle Maxent pour estimer la population (Kebede et al. 2014). Les résultats de l'enquête 2009-2010 ont indiqué que la répartition de l'espèce est limitée à quelques localités du Danakil. L'estimation actuelle de la population indique qu'on trouve cette espèce à une faible densité, environ un Âne sauvage d'Afrique par 100 km<sup>2</sup>. Les estimations actuelles indiquent que la taille de la population a considérablement diminué (~ 95 %) depuis les années 70 et on estime à 112 +/- 4 le nombre d'individus d'Ânes sauvages d'Afrique à survivre dans le désert du Danakil dans la région nord-est de l'Afar (Kebede 2013).

### *Érythrée*

En Érythrée, les données à long terme existantes sont limitées. La première documentation réussie de l'Âne sauvage d'Afrique date de 1995 (Moehlman et al. 1998) et depuis lors, le Groupe des spécialistes en équidés de l'UICN/SSC a mis en place un programme coopératif de recherche, de formation et de conservation auprès du Ministère de l'agriculture, du Collège agricole d'Hamelmalo et de l'Autorité des forêts et de la faune. L'identification individuelle a permis d'estimer à 47 le nombre d'Ânes sauvages d'Afrique présents sur le site d'étude principal d'une superficie de 100 km<sup>2</sup> dans la région nord de la mer Rouge (Moehlman et al. 1998 ; Moehlman, 2002). Il s'agit de la densité de population la plus élevée trouvée dans l'aire de répartition actuelle de l'espèce et elle est similaire à la densité de population enregistrée en Éthiopie au début des années 70 (Klingel, 1977). Il s'agit d'une zone d'étude limitée, mais des recherches récentes indiquent que les Ânes sauvages d'Afrique sont actuellement répartis sur une aire d'environ 11 000 km<sup>2</sup> dans le désert du Danakil (Teclai, 2006 ; Hagos, 2015). Des enquêtes et des analyses Maxent d'un habitat approprié sont nécessaires pour déterminer la répartition et la densité d'Ânes sauvages d'Afrique dans cette zone plus vaste. On estime à un total de près de 400 individus le nombre approximatif d'Ânes sauvages d'Afrique en Érythrée.

### *Somalie*

En 1978-1980, Watson (1982) a mené des enquêtes aériennes dans le nord de la Somalie et a estimé qu'il y avait une population de 4 000 à 6 000 Ânes sauvages d'Afrique dans la région de la vallée de Nugaal à la frontière avec Djibouti. Compte tenu de la zone couverte par l'enquête, cela indiquerait environ 6 Ânes sauvages d'Afrique par 100 km<sup>2</sup>. De 1979 à 1982, Simonetta et Simonetta (1983) ont estimé qu'il y avait environ 250 Ânes sauvages d'Afrique dans le nord-ouest de la vallée de Nugaal et qu'il y en avait environ 50 près de Meit, avec des groupes dispersés le long de la côte dans la région d'Erigavo. En 1989 (Moehlman et al. 1998), une enquête de terrain avec une reconnaissance aérienne limitée dans la vallée de Nugaal a donné des estimations de la population d'environ 135 à 205 individus, soit environ 2,7 à 4,1 Ânes sauvages d'Afrique par 100 km<sup>2</sup>. Cela a indiqué qu'il y avait eu une réduction significative de la population d'Âne sauvage d'Afrique au cours de la décennie qui s'est écoulée entre ces enquêtes. En 1997, Moehlman est retourné à la vallée de Nugaal mais n'a pas été

en mesure d'enquêter sur l'ensemble de la zone. Les éleveurs locaux ont déclaré qu'il restait moins de 10 Ânes sauvages d'Afrique dans la vallée de Nugaal (Moehlman et al. 2013). Il peut y avoir encore quelques animaux près de Meit et Erigava, mais cette zone n'a pas fait l'objet d'étude depuis les années 70 (Moehlman et al. 2013). On ignore si l'Âne sauvage d'Afrique vit toujours en Somalie à ce jour.

En résumé, le nombre total d'Ânes sauvages d'Afrique observés en Érythrée et en Éthiopie se monte à environ 70 individus ; il peut y avoir jusqu'à 600 individus dans ces deux pays, mais ce chiffre est une extrapolation très approximative des zones ayant fait l'objet d'une étude approfondie. Le nombre d'individus matures est d'environ 30 à 50 % de la population (Feh et al. 2001, Moehlman et al. 2015, Hagos 2015) ; dès lors, le nombre minimum d'individus matures est de 23 et le maximum peut être de 300. En Éthiopie, au cours des 35 dernières années, plus de 95 % de population a disparu, et au cours des 12 dernières années, l'Âne sauvage d'Afrique a disparu d'environ 50 % de son aire de répartition (Kebede et al. 2007). En Érythrée, la population est stable et augmente lentement. Cependant, il est difficile de prévoir les tendances démographiques d'avenir. L'habitat désertique de l'Âne sauvage d'Afrique en Érythrée et en Éthiopie est soumis à des sécheresses récurrentes et extrêmes (Kebede, 1999).

#### 4.3 Habitat (description succincte et tendances)

L'habitat principal est caractérisé par des broussailles et des prairies arides et semi-arides. En Érythrée et en Éthiopie, l'Âne sauvage d'Afrique vit dans le paysage volcanique de la Grande vallée du Rift, où il est présent dans une aire de répartition qui s'étend de la Dépression de Dalool en dessous du niveau de la mer, jusqu'à 1 500 m d'altitude (Yalden et al. 1996, Moehlman et al. 2013). En Érythrée et en Éthiopie, des observations limitées indiquent que les ânes sauvages d'Afrique pâturent principalement, mais ils broutent aussi. Les seuls groupes stables sont composés d'une femelle et de sa progéniture conformément à la norme chez les équidés vivant dans un habitat aride. Les femelles s'associent à d'autres femelles ou à des mâles, mais même les groupes temporaires comptent un nombre réduit d'individus. La faible densité et la faible sociabilité peuvent être attribuables à la faible qualité et disponibilité des fourrages. Dans la Réserve d'ânes sauvages de Mille-Serdo, le fourrage préféré est composé de *Aristida sp.*, *Chrysopogon plumulosus*, *Dactyloctenium schindicum*, *Digitaria sp.*, *Lasiurus scindicus* et *Sporobolus iocladius* (Kebede, 1999 ; Moehlman 2002 ; Moehlman et al. 2013). En Érythrée, *Panicum turgidium* est une importante espèce fourragère (Teclai, 2006).

#### 4.4 Caractéristiques biologiques

L'Âne sauvage d'Afrique dans les déserts de l'Érythrée et de l'Éthiopie vit au sein de petits groupes temporaires généralement composés de moins de 5 individus. Les seuls groupes stables sont composés d'une femelle et de sa progéniture. Dans les groupes temporaires, la structure du sexe et du groupe d'âge varie d'un groupe d'adultes de même sexe à des groupes mixtes de mâles et de femelles de tous âges. Les mâles adultes étaient fréquemment solitaires, mais aussi associés à d'autres mâles. Les femelles adultes étaient habituellement accompagnées d'un poulain et/ou d'un petit dans sa 1<sup>ère</sup> année. Il ressort des observations que certains mâles adultes étaient territoriaux et dominants vis-à-vis de leurs congénères, et étaient les seuls à copuler avec des femelles en œstrus. Ainsi, l'Âne sauvage d'Afrique présente l'organisation sociale typique des équidés qui vivent dans des habitats arides (Klingel, 1977 ; Moehlman et al. 1998).

La recherche sur les ânes sauvages a démontré qu'ils sont physiologiquement bien adaptés à la vie dans les habitats arides. Ils peuvent supporter une perte d'eau équivalente à jusqu'à 30 % de la masse corporelle et peuvent boire suffisamment d'eau en 2 à 5 minutes pour rétablir la perte de liquide (Maloiy, 1970 ; Maloiy et Boarer, 1971). En utilisant des implants sensibles à la température, Tomkiewicz (1979) a déterminé que la température corporelle de l'âne sauvage variait entre 35,0 et 41,5°C, en fonction de la température de l'air ambiant. Dans les mois chauds d'été, les mâles avaient une température corporelle moyenne inférieure (36,5°C) à celle des femelles (38,2°C). Elles avaient une température corporelle plus élevée et leur corps contenait probablement moins d'eau en raison de la transpiration. Une augmentation de 2°C de la température corporelle pourrait permettre 2 % d'économies d'eau quotidiennement

chez un âne sauvage hydraté de 150 kg. Tomkiewicz a également constaté que la demi-vie biologique de l'eau des femelles était plus longue d'une journée que celle des mâles, ce qui indique que leur consommation d'eau était plus efficace. De telles informations indiquent que l'espèce ancestrale, l'Âne sauvage d'Afrique, est physiologiquement très bien adaptée à la vie dans les déserts de l'Érythrée, de l'Éthiopie et de la Somalie. Cependant, l'Âne sauvage d'Afrique a toujours besoin d'accéder aux eaux de surface et les déplacements des femelles en lactation sont restreints par la disponibilité d'eau et de fourrages. Au cours des enquêtes aériennes dans le désert de Danakil en Éthiopie (1976), la plupart des Ânes sauvages d'Afrique ont été observés à moins de 30 km des sources d'eau connues).

#### 4.5 Rôle du taxon dans son écosystème

L'Âne sauvage d'Afrique peut servir d'espèce phare pour la conservation de la biodiversité dans l'écosystème du Danakil.

Comparativement aux ruminants, les Ânes sauvages d'Afrique sont polyphages et s'alimentent en vrac ; ils peuvent avoir un régime riche en fibres et de qualité inférieure à celui des ruminants sympatriques de taille similaire. Ainsi, ils peuvent faciliter la croissance des graminées à faible teneur en fibres et de meilleure qualité pour les antilopes sympatriques.

### 5. **État de conservation et menaces**

#### 5.1 Évaluation de la Liste rouge de l'UICN (si disponible)

Évaluation de la Liste rouge : En danger critique d'extinction (CR) version 3.1  
Critères de la Liste rouge : C2 a(i)

#### 5.2 Information équivalente liée à l'évaluation de l'état de conservation

##### *Justification de l'évaluation de la Liste rouge*

Ils sont considérés une espèce en danger critique d'extinction car le nombre d'individus (au maximum environ 200 individus matures) peut subir un déclin continu en raison du climat et de l'impact humain ou du bétail, et aucun nombre de sous-populations n'excède 50 individus matures. L'espèce peut également atteindre le seuil fixé pour être classé en danger critique d'extinction selon le critère D, car le nombre d'individus matures dans la nature peut être inférieur à 50 (Moehlman et al. 2015).

#### 5.3 Menaces à la population (facteurs, intensité)

En Éthiopie et en Érythrée, l'accès limité à l'eau potable et au fourrage de qualité (principalement en raison de la concurrence avec le bétail) constitue la menace majeure pour l'Âne sauvage d'Afrique. Les femelles reproductrices et les poulains de moins de 3 mois sont les plus exposés. Il est important de déterminer les besoins essentiels en approvisionnement en eau et en fourrage de base, afin de mettre à la disposition des autorités de gestion des éléments pour décider (en consultation avec les éleveurs locaux) des voies et moyens de conserver l'Âne sauvage d'Afrique (Kebede, 1999, 2007 ; Moehlman, 2002 ; Teclai, 2006 ; Moehlman et al. 2013 ; Hagos, 2015).

En Éthiopie et en Somalie, la chasse à des fins alimentaires et médicinales constitue une menace supplémentaire ; par exemple, les parties du corps et la soupe à base d'os sont utilisées pour traiter la tuberculose, la constipation, les rhumatismes, les maux de dos et les douleurs osseuses (Moehlman et al. 1998 ; Kebede 1999 ; Moehlman 2002 ; Moehlman et al. 2013). Les recherches menées par Kebede (1999) ont révélé que sur 65 éleveurs adultes d'Afar, 72 % avaient tué des Ânes sauvages d'Afrique pour se nourrir et se soigner. Ils expliquent leur acte par le fait qu'ils ne disposaient pas de ressources pour se procurer des médicaments ou qu'ils résidaient trop loin des établissements de santé.

En 2002, des discussions approfondies ont été menées avec le Sultan Ali Mirah, le chef religieux respecté de la région d'Afar ; il a joué un rôle crucial en amenant ses partisans à soutenir les actions de conservation mises en œuvre dans la région (Kebede et al. 2007). Le

Sultan a usé de son pouvoir et de son rang pour inviter les sages de la localité d'Afar à s'engager activement et à participer résolument à la conservation de l'habitat naturel, y compris la faune. En particulier, il a indiqué que selon le saint Coran, la religion musulmane interdit la consommation de la chair des équidés, et que par conséquent, tuer des équidés sauvages à des fins alimentaires et médicales allait non seulement à l'encontre de la conservation, mais était aussi contraire à leur religion. Il a souligné son message en déclarant que consommer la chair des équidés était « Haram » ; c'est-à-dire, interdit.

La troisième menace possible pour la survie de l'Âne sauvage d'Afrique est le croisement éventuel avec l'âne domestique (Moehlman, 2002 ; Moehlman et al. 2013). Cependant, aucune preuve scientifique n'indique une introgression des gènes d'âne domestique dans les populations d'Âne sauvage d'Afrique (Kebede 2013 ; Hagos 2015 ; Rosenbaum 2017).

#### 5.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

On peut noter la possibilité de présence de mines antipersonnel et anti-véhicule à la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

#### 5.5 Exploitation nationale et internationale

En Éthiopie et en Somalie, l'Âne sauvage d'Afrique est chassé pour sa viande et ses vertus médicinales. Sur le plan international, aucun commerce n'est autorisé puisque l'espèce figure à l'Annexe I de la CITES.

### 6. Niveau de protection et gestion de l'espèce

#### 6.1 Niveau de protection nationale

En Éthiopie, les lois sur la faune (Federal Negarit Gazeta, Règlement N°163/2009) classent l'Âne sauvage d'Afrique selon les critères de l'Annexe 10, Animaux interdits à la chasse. Ce statut juridique signifie que l'Âne sauvage d'Afrique ne peut être chassé ni tué, sauf en cas d'exceptions et de permis spéciaux à des fins scientifiques.

En Érythrée, le gouvernement a érigé l'aire de répartition de l'Âne sauvage d'Afrique située entre la péninsule de Buri et la dépression de Dalool en réserve naturelle, ce qui en fait une zone hautement prioritaire pour la protection de la conservation (Gouvernement de l'Érythrée, 1995).

Soudan : L'Âne sauvage d'Afrique a été légalement protégé en 1963 (Schomber, 1963), mais son statut actuel demeure inconnu.

#### 6.2 Niveau de protection internationale

L'Âne sauvage d'Afrique est répertorié en Annexe I de la CITES en Éthiopie et en Érythrée. Les populations d'Âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus somaliensis*) sont maintenues en captivité (Steck, 2016).

#### 6.3 Mesures de gestion

En Éthiopie, le Parc national de Yangudi-Rassa (4 731 km<sup>2</sup>) et la réserve d'ânes sauvages de Mille-Serdo (8 766 km<sup>2</sup>) ont été créés en 1969. Cependant, le premier n'a jamais fait l'objet d'une publication au journal officiel, et les deux zones sont utilisées par un grand nombre de pasteurs et leur bétail. Ces zones sont éloignées et extrêmement arides, et l'Autorité éthiopienne pour la conservation de la faune sauvage (EWCA) manquent de ressources financières et humaines en quantité suffisante pour assurer une gestion adéquate (Kebede, 1999). Le Groupe des spécialistes en équidés de l'UICN/SSC collabore avec l'EWCA depuis 1994 à travers un soutien à la recherche, à la formation et à la conservation. Ce soutien inclut un appui aux scouts, l'organisation d'ateliers et la fourniture d'outils pédagogiques. En 2016, l'EWCA a organisé un atelier sur la planification stratégique de la conservation pour ses trois équidés sauvages menacés, dont l'Âne sauvage d'Afrique.



En Érythrée et en Éthiopie, les programmes de recherche et de conservation (Ministère de l'agriculture, Collège agricole d'Hamelmalo, Autorité des forêts et de la faune et Autorité éthiopienne pour la conservation de la faune sauvage) ont été essentiels pour préserver les populations d'Âne sauvage d'Afrique à travers un soutien à la recherche et à la conservation et l'implication des communautés locales.

En Érythrée, la recherche a démontré que le Plateau de Messir représente une zone essentielle pour la reproduction et que des travaux ont commencé pour délimiter un sanctuaire pour l'Âne sauvage d'Afrique et d'autres animaux sauvages. En 2013, un atelier de planification stratégique de la conservation pour l'Âne sauvage d'Afrique a été organisé.

En Somalie, on peut retrouver l'Âne sauvage d'Afrique dans les régions du Somaliland, du Sool, du Sanag et du Puntland. Ces zones sont autonomes du point de vue administratif et l'Âne sauvage d'Afrique ne bénéficie pas d'un statut légal protégé.

#### 6.4 Conservation de l'habitat

Dans les zones situées à proximité d'une source d'eau permanente, il existe un potentiel de dégradation du fourrage en raison du nombre élevé de têtes de bétail. En Érythrée, le nouveau projet de potasse Colluli constitue également une menace croissante en termes d'impact sur la nappe phréatique et la productivité primaire ; la construction de routes pour le trafic de camions poids lourds constitue une autre menace.

#### 6.5 Surveillance de la population

En Éthiopie, l'Autorité éthiopienne pour la conservation de la faune sauvage surveille la population d'Âne sauvage d'Afrique en coopération avec le Groupe des spécialistes en équidés de l'UICN/SSC. Le Dr Fanuel Kebede de l'EWCA est le point focal pour toutes les questions concernant les équidés sauvages éthiopiens.

En Érythrée, le Ministère de l'Agriculture et l'Autorité des forêts et de la faune surveillent la population d'Âne sauvage d'Afrique en collaboration avec le Groupe des spécialistes en équidés de l'UICN/SSC. M. Futsum Hagos de l'Autorité des forêts et de la faune assume une responsabilité majeure pour l'Âne sauvage d'Afrique. M. Redae Teclai Tesfai effectue une recherche doctorale sur la dynamique de la population et la répartition de l'Âne sauvage d'Afrique.

### **7. Effets de l'amendement proposé**

#### 7.1 Avantages prévus de l'amendement

L'amendement a le potentiel de faciliter la coopération transfrontalière. Il pourrait également encourager les éventuels États de l'aire de répartition à soutenir les enquêtes pour démontrer si l'Âne sauvage d'Afrique est toujours présent dans leur pays. Il peut également encourager davantage de financement pour les infrastructures et la formation nécessaires en Éthiopie et en Érythrée.

#### 7.2 Risques potentiels de l'amendement

Les pasteurs nomades locaux seront étroitement associés à la conservation de la faune. Ils sont en mesure de participer à la gestion de la conservation dans leurs régions et d'en tirer profit.

#### 7.3 Intention de l'auteur de la proposition concernant l'élaboration d'un Accord ou d'une Action concertée

Le Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie est signataire de la CMS qu'elle a ratifiée en 2009. L'Autorité éthiopienne pour la conservation de la faune sauvage est habilitée à prendre toutes les dispositions utiles pour la mise en œuvre de ladite Convention. Après la ratification, un point focal a été désigné afin de suivre de près la mise en œuvre de la Convention. En conséquence, l'Autorité éthiopienne pour la conservation de la faune sauvage

est l'institution gouvernementale chargée des activités de conservation et de gestion de la faune dans le pays. Elle estime que des efforts concertés sont nécessaires pour sauver cette espèce en danger critique d'extinction dans son aire de répartition naturelle. L'EWCA met tout en œuvre pour atteindre les objectifs de conservation de la CMS.

## **8. États de l'aire de répartition**

Éthiopie

État de l'Érythrée

On peut toujours trouver des populations d'Âne sauvage d'Afrique à Djibouti, au Somaliland, au Puntland, au Sool, au Sanag, en Somalie, au Soudan et en Égypte. Il n'y a pas d'informations récentes disponibles (Moehlman et al. 2013).

## **9. Consultations**

### **10. Remarques supplémentaires**

Les mesures suivantes doivent être prises :

- La recherche sur la dynamique des populations d'Âne sauvage d'Afrique basée sur les écosystèmes en Érythrée et en Éthiopie
- La recherche sur les interactions entre les éleveurs, le bétail, la faune et l'environnement dans l'écosystème
- Des campagnes de sensibilisation auprès des communautés locales en Éthiopie sur le statut « Haram » de l'Âne sauvage d'Afrique
- La formulation de médicaments/prestation de soins vétérinaires au profit des éleveurs locaux
- L'emploi et la formation continue des pasteurs locaux en qualité de scouts
- Des campagnes d'éducation et de sensibilisation continues sur les rôles écologiques et culturels de la faune
- La poursuite des ateliers et la participation active des pasteurs locaux à l'élaboration des plans de gestion
- La formation post-universitaire du personnel en Érythrée et en Éthiopie
- Des enquêtes dans le nord de l'Érythrée, à Djibouti, au Somaliland, en Somalie, au Soudan et en Égypte pour déterminer la répartition actuelle de l'Âne sauvage d'Afrique
- Une recherche génétique sur les deux sous-espèces d'Âne sauvage d'Afrique ainsi que sur les ânes domestiques locaux pour déterminer le potentiel d'hybridation.

## 11. Références

- Ansell, W.F.H. 1971. Order Perissodactyla. in: The Mammals of Africa, J. Meester and H. W. Setzer, ed., Smithsonian Inst. Press. Washington. pp.1-14.
- Federal Negarit Gazeta (2009). Wildlife development, conservation and utilization. Council of Ministers Regulation No. 163, February, 2009. Berhanena Selam Printing Press, Addis Ababa, pp. 4567-4600.
- Feh, C., Munkhtuya, B., Enkhbold, S. and Sukhbaatar, T. 2001. Ecology and Social Structure of the Gobi Khulan (*Equus hemionus* subsp). in the Gobi B National Park, Mongolia. *Biological Conservation* 101: 51-61.
- Gentry, A., Clutton-Brock, J. and Groves, C.P. 1996. Proposed conservation of usage of 15 mammal specific names based on wild species which are antedated by or contemporary with those based on domestic animals. *Bull. Zool. Nomen.*, 53(1):28-37.
- Government of Eritrea. 1995. Environment Eritrea: The National Environmental Management Plan for Eritrea. 138pp.
- Groves, C. P. 1986. The taxonomy, distribution, and adaptations of recent equids. In *Equids in the ancient world* (eds R. H. Meadow & P. Uerpmann), pp. 11–65. Wiesbaden, Germany: Ludwig Reichert Verlag.
- Groves, C.P. 2002. Taxonomy of the Living Equidae. In: P.D. Moehlman (ed.), *Equids: Zebras, Asses and Horses. Status Survey and Conservation Action Plan*, pp. 108-112. IUCN, Gland, Switzerland.
- Groves, C. P. and Willoughby, D.P. 1981. Studies on the taxonomy and phylogeny of the genus *Equus* 1. Subgeneric classification of the recent species. *Mammalia*,45(3):321-354.
- Grubb, P. 2005. Order Perissodactyla. In: D. E. Wilson and D. M. Reeder (eds), *Mammal Species of the World*, pp. 629-636. The Johns Hopkins University Press, Baltimore, Maryland, USA.
- Hagos, F. 2015. Population Distribution, Genetics and Conservation of the African wild ass (*Equus africanus somaliensis*) in Denkelia, Eritrea. MSc thesis. University of Nairobi. Nairobi, Kenya. 75pp.
- IUCN. 2015. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2015.2. Available at: [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org).(Accessed: 23 June 2015).
- Kebede, F. 1995. A field report on the survey of the African wild ass in Serdo area. Report to EWCO. Addis Ababa.
- Kebede, F. 1999. Ecology and conservation of the African wild ass (*Equus africanus*) in the Danakil, Ethiopia. M.Sc. Thesis, University of Kent.
- Kebede, F. 2013. Ecology and community-based conservation of Grevy's zebra (*Equus grevyi*) and African wild ass (*Equus africanus*) in the Afar Region. University of Addis Ababa.
- Kebede, F., Berhanu, L. and Moehlman, P.D. 2007. Distribution and Population Status of the African Wild Ass (*Equus africanus*) in Ethiopia. Report to Saint Louis Zoo.
- Kebede, F., Moehlman, P.D., Bekele, A. and Evangelista, P.H. 2014. Predicting Habitat Suitability for the Critically Endangered African Wild Ass in the Danakil, Ethiopia. *African Journal of Ecology* 52(4): 533–542.
- Kimura, B., Marshall, F.B., Chen, S., Rosenbom, S., Moehlman, P.D., Tuross, N., Sabin, R.C., Peters, J., Barich, B., Yohannes, H., Kebede, F., Teclai, R., Beja-Pereira, A., and Mulligan, C.J. 2010. Ancient DNA from Nubian and Somali wild ass provides insights into donkey ancestry and domestication. *Proc. R. Soc. B* 2010
- Klingel, H., 1972. Somali Wild Ass. Status survey in the Danakel Region Ethiopia. WWF project no. 496. Final Report to EWCO, Addis Ababa, Ethiopia, 12 pp.
- Klingel, H. 1977. Observation on social organization and behaviour of African and Asiatic wild asses

- (*Equus africanus* and *E. hemionus*). Z. Tierpsychol., 44:323-331.
- Klingel, H. 1980. Survey of African Equids. IUCN Survival Service Commission Report. IUCN, Gland, Switzerland. 15pp.
- Maloiy, G.M.O., 1970. Water economy of the Somali donkey. Amer. J. Physiol., 219 (5) : 1522-1527.
- Maloiy, G.M.O. and Boarer, D.H., 1971. Response of the Somali donkey to dehydration hematological changes. Am J. Physiol., 221:37-41.
- Moehlman, P.D. 1994. The African Wild Ass: A Survey of Its Current Status in the Yangudi-Rassa National Park and the Southern Danakil, Ethiopia. Report to the Ethiopian Wildlife Conservation Organization. Addis Ababa.
- Moehlman, P.D. 2002. Status and action plan for the African wild ass (*Equus africanus*). In: P.D. Moehlman (ed.), *Equids: Zebras, Asses and Horses. Status Survey and Conservation Action Plan*, pp. 2-10. IUCN, Gland, Switzerland.
- Moehlman, P.D., Kebede, F. and Yohannes, H. 1998. The African wild ass (*Equus africanus*): Conservation status in the Horn of Africa. *Applied Animal Behavior Science* 60(2,3): 115-124.
- Moehlman, P.D., Kebede, F. and Yohannes, H. 2013. *Equus africanus*. In: J. Kingdon and M. Hoffmann (eds), *The Mammals of Africa. Volume V: Carnivores, Pangolins, Equids and Rhinoceroses*, Bloomsbury Publishing, London.
- Moehlman, P.D., Kebede, F. & Yohannes, H. 2015. *Equus africanus*. *The IUCN Red List of Threatened Species* 2015: e.T7949A45170994. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2015-2.RLTS.T7949A45170994.en>
- Moehlman, P.D., King, S.R.B., and Kebede, F. 2016. Status and Conservation of Threatened Equids in: *Wild equids: ecology, management, and conservation* (edited by Jason I. Ransom and Petra Kaczensky). Johns Hopkins University Press. pp 167-186
- Rosenbom, S., Kebede, F., Teclai, R., Yohannes, H., Hagos, F., Moehlman, P.D, and Beja-Pereira, A. 2017. Non-invasive genetic assessment of the most threatened equid species, the African wild ass (*Equus africanus*). submitted
- Sidney, J. 1965. The Past and Present Distribution of some African Ungulates. *Transactions of the Zoological Society of London*. 30pp.
- Schomber, H.W. 1963. Wildlife protection and hunting in the Sudan. Part I. *African Wild Life* 16(2): 147-153.
- Simonetta, A. M. and Simonetta, J. 1983. An outline of the status of the Somali fauna and of its conservation and management problems. *Rivista di Agricoltura Subtropicale e Tropicale* 73(4): 456-483.
- Steck, B. 2017. International Studbook for the Somali wild ass 2016. Zoo Basel, Switzerland. 77pp.
- Stephenson, J.G. 1976. The Somali Wild Ass (*Equus africanus somalicus*) in Ethiopia: A Survey of Its Current Status in the Southern Danakil Locality and Recommendations on Its Conservation. Report to the Ethiopian Wildlife Conservation Organization, Addis Ababa, Ethiopia. 22pp.
- Thouless, C.R. 1995. Aerial surveys for wildlife in eastern Ethiopia. Report to EWCO. Ecosystems Consultants, London. 30pp.
- Teclai, R. 2006. Conservation of the African wild Ass (*Equus africanus*) on Messir Plateau (Asa-ila), Eritrea: The role of forage availability and diurnal activity pattern during the wet season and beginning of the dry season. M.Sc. Thesis, University of Kent.
- Tomkiewicz, S.M., Jr., 1979. Heterothermy and Water Turnover in Feral Burros (*Equus asinus*) of the Desert Southwest. MS. Thesis, Arizona State University.
- Watson, M. 1982. Draft report on the African wild ass. Arusha, Tanzania.
- Yalden, E. W., Largen, M. J., and D. Kock. 1986. Catalogue of the Mammals of Ethiopia. Perissodactyla,

Proboscidea, Hyracoidea, Lagomorpha, Tubulidentata, Sirenia, and Cetacea. *Italian Journal of Zoology*, Vol.21, no.4:31-103.

Yalden, D.W., Largen, M.J., Kock, D. and Hillman, J.C. 1996. Catalogue of the Mammals of Ethiopia and Eritrea. 7. Revised checklist, zoogeography and conservation. *Tropical Zoology* 9(1): 73-164.